



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.6/2008/3
13 août 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des politiques de coopération
en matière de réglementation et de normalisation

Dix-huitième session
Genève, 3 et 4 novembre 2008

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

RÉUNIONS-DÉBATS

**Réunion-débat 2: Initiative sectorielle concernant les équipements utilisés
à proximité d'explosifs**

Ordre du jour provisoire

I. CONTEXTE

1. Les risques d'explosions existent dans des environnements tels que les installations chimiques et pétrolières, les stations-service, les installations de manutention et de stockage de céréales, les sites de travail du bois, les raffineries de sucre et autres. Les équipements utilisés dans ces environnements doivent être minutieusement contrôlés.
2. S'il est compréhensible que les autorités se montrent vigilantes dans un secteur aussi sensible, cette vigilance ne doit pas faire obstacle à la liberté du commerce. Or, dans une large mesure, les producteurs et les utilisateurs d'équipements de ce type opèrent de plus en plus au niveau mondial suivant une approche technologique unique, tandis que les lois et règlements diffèrent encore largement d'un pays à l'autre.
3. Les objectifs de la réunion-débat sont les suivants:
 - a) Examiner le mandat de l'Initiative de la CEE;

b) Analyser les réponses à un questionnaire qui avait été envoyé afin de collecter des informations sur les pratiques réglementaires en vigueur sur les principaux marchés;

c) Mettre en évidence les points communs entre les réglementations existant sur les différents marchés, de façon à commencer à travailler sur un possible accord.

II. CALENDRIER DE LA RÉUNION-DÉBAT (3 novembre 2008)

15 h 00	Remarques liminaires du président de l'Initiative
15 h 10	Adoption de l'ordre du jour
15 h 15	Examen du mandat de l'Initiative
15 h 30	Rapport de la réunion du schéma IECEx à Paris et dernières informations concernant le schéma
16 h 00	Présentation des réponses au questionnaire destiné à mettre en évidence les points communs entre les différentes approches internationales
16 h 45	Préparation d'un accord mutuel
17 h 45	Résumé et conclusions
